

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PATRIMOINE CULTUREL

La Ville fait acquisition de la Maison Brossard

Brossard, 14 juin 2023 – Lors de l'assemblée d'hier, le conseil municipal a voté en faveur de l'acquisition de la Maison Brossard située sur le Chemin des Prairies. Le montant de la transaction s'élève à 2,4 M\$. En 2020, le bâtiment ainsi que le site de la Maison Brossard ont été classés par la ministre de la Culture et des Communications à titre d'Immeuble patrimonial, inscrivant celui-ci au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. La Ville a également modifié le zonage afin de préserver le caractère historique du site.

« Nous célébrons aujourd'hui l'acquisition de cet immeuble patrimonial qui témoigne de notre histoire et de notre identité en tant que communauté. Tous les efforts déployés pour en venir à cette acquisition démontrent notre volonté et notre engagement de préserver le patrimoine culturel de Brossard. C'est une belle acquisition pour la Ville ! », a déclaré la mairesse, Doreen Assaad.

Bien que la future vocation de cet immeuble ne soit pas encore déterminée, la Ville souhaite souligner son engagement à impliquer les citoyens de Brossard dans les différentes étapes qui suivront l'acquisition.

Les détails suivront et seront disponibles à brossard.ca.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 brossard